

CHAMPIONNATS INDOOR D'OCCITANIE ÉPREUVES COMBINÉES BE-MI

BOMPAS (66) DIMANCHE 9 MARS 2025 (298494)

1- NATURE de la COMPÉTITION : ÉPREUVES COMBINÉES BE-MI

2- QUALIFICATIONS des ATHLÈTES :

Epreuves Combinées :

- **20 MEILLEURES MIF** au bilan depuis le 1/09 des perfs réalisées en salle parmi les demandes de participation.
- **15 MEILLEURES BEF** au bilan depuis le 1/09 des perfs réalisées en salle parmi les demandes de participation.

- **20 MEILLEURS MIM** au bilan depuis le 1/09 des perfs réalisées en salle parmi les demandes de participation.
- **15 MEILLEURS BEM** au bilan depuis le 1/09 des perfs réalisées en salle parmi les demandes de participation.

Les demandes de qualifications exceptionnelles : Cf page 18.

3- FORFAIT : Cf. page 18.

Les athlètes qui cochent leur présence sur la feuille de confirmation mais ne participent pas sont assujettis à la pénalité de forfait s'ils ne présentent pas de certificat médical.

4- RÉCOMPENSES :

BE-MI : Médaille d'or, d'argent et de bronze à chaque épreuve dans chaque catégorie d'âge BE-MI.

Elles sont réservées aux français licenciés dans un club de la LAO mais les étrangers licenciés dans un club de la LAO peuvent éventuellement recevoir une médaille souvenir.

5- RÈGLES de QUOTAS des OFFICIELS : Cf. page 17.

Repas des officiels offert par la LAO le dimanche midi.

Jury de base déclaré :

- **Directeur de réunion :** Sandrine VALETTE
- **Délégué Technique :** Pierre OLIVE
- **JA Courses :** Patrick SARRAT
- **JA Concours :** Patrick SARRAT
- **JA Lancers :**
- **JA Sauts :**
- **Responsable Chrono Electrique :** Michel DUDIGNAT
- **Coordonnateur des départs :** Gérard LATERRASSE
- **Responsable Secrétariat :** Alain NIETO
- **Secrétariat (non défrayé) :**
- **Protocole :** Denise LATERRASSE
- **Médical :** Nicolas

6- RÈGLES TECHNIQUES PARTICULIÈRES :

- Pointes de 6mm maximum.
- Compte tenu de la configuration de la salle, il est prévu des aménagements du règlement des montées de barre :
 - Hauteur : montées de barre basses de 5 en 5, puis de 3 en 3 à la discrétion du délégué technique
- Le Délégué Technique pourra décider la création de groupes d'athlètes en fonction des circonstances.

Rappel : aucun athlète n'est autorisé à participer à une épreuve en EC, s'il n'a pas participé aux épreuves précédentes, en accomplissant, de l'avis du JA, un effort valable.

7- HORAIRES :

DIMANCHE 9 MARS 2025

08H45 : Ouverture du secrétariat

09H00 : Formation et mise en place du jury Épreuves combinées

HORAIRES	BEF	MIF	BEM	MIM
Heure limite de confirmation ->	09H15 QUADRATHLON	09H15 PENTATHLON	10H00 QUADRATHLON	09H15 PENTATHLON
09H30	Poids 2 kg	Longueur		50m Haies (84cm)
10H15			50m Haies (65cm)	Poids 4kg
	50m Haies (65cm)			
		50 m Haies (76cm)		
	Hauteur 1 ^{ère} barre 1m			Hauteur 1 ^{ère} barre 1m20
		Poids 3kg	Longueur	
			Poids 3kg	Longueur
		Hauteur 1 ^{ère} barre 1m10		
	1000 m	1000 m	1000 m	1000 m
FIN DE COMPÉTITION	VERS 16H30			

Instructions CNJ :

BEF : Hauteur, 50m Haies, Poids, 1000m

BEM : Longueur, Poids, 50m Haies, 1000m

MIF : Longueur, 50 Haies, Poids, Hauteur, 1000m

MIM : 50m Haies, Hauteur, Poids, Longueur, 1000m